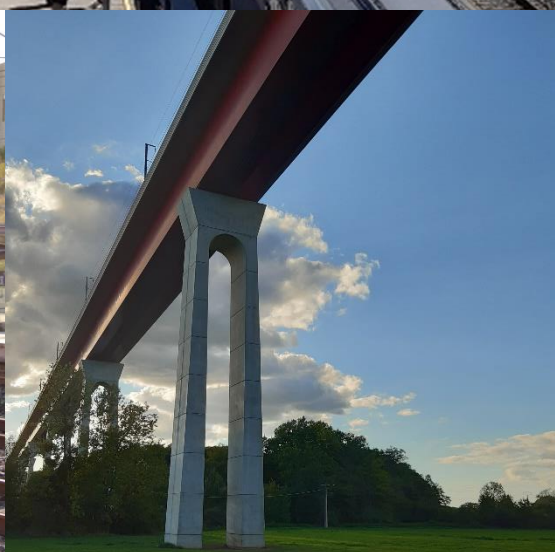


# Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée



Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée

## Rapport d'activités 2022

Assemblée Générale  
14 novembre 2023

## Rapport moral de la Présidente

Les deux rapports préparés par le Conseil d'orientation des infrastructures en 2022 étaient censés préciser le calendrier pour la réalisation de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est, conformément aux engagements pris auprès des collectivités par la Ministre alors chargée des Transports, Elisabeth Borne, en 2019. Pour pouvoir effectuer son analyse, le COI devait s'appuyer sur les résultats d'une actualisation des études socio-économiques de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est demandée par l'Etat à SNCF Réseau en 2021. Or, les délais accumulés dans la production de ces études ont privé le COI des éléments nécessaires à son évaluation, ce qui l'a conduit à suivre la logique de son avis de 2018 en préconisant le report des études de la section de ligne nouvelle entre Belfort et Mulhouse au plus tôt en 2033 pour un démarrage du chantier au-delà de 2038.

Le COI a regretté de n'avoir pas pu disposer des éléments nécessaires à la bonne appréciation du calendrier souhaitable pour l'achèvement de la 2<sup>ème</sup> phase entre Belfort et Mulhouse, un regret que nous partageons. En conséquence, le conseil a insisté sur la nécessité de revoir le calendrier du projet dès la restitution des résultats des nouvelles études socio-économiques.

Ces études sont désormais terminées et elles devraient montrer que le projet serait encore plus rentable par rapport aux calculs précédents. Ces bons résultats s'expliqueraient d'un côté par l'étendue des scénarios de desserte étudiés, et notamment ceux proposés par l'Association lors des réunions de suivi technique, et de l'autre côté par la méthodologie d'optimisation des scénarios, sur laquelle l'Association a été particulièrement vigilante. On peut la féliciter pour la rigueur et la technicité de son travail qui a permis d'obtenir ces excellents résultats qui plaident pour la réalisation prioritaire de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est.

La restitution des résultats de ces dernières études clôt ainsi une longue séquence de travail pour l'Association qui a démarré avec une initiative de lobbying réussie autour de l'examen par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités en 2018. Il revient maintenant aux collectivités partenaires du projet de relancer le lobbying sur la base de ces résultats pour que la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est soit programmée à une date plus rapprochée que celle recommandée par le COI.

Avec l'achèvement de cette phase de travail les membres de l'Association doivent désormais déterminer quelles suites ils souhaitent donner à l'action de celle-ci. L'état des finances de l'Association ne permet pas de poursuivre son activité dans sa forme actuelle et des décisions structurantes doivent être prises à l'occasion de notre Assemblée Générale. La démarche de mise en place de projets complémentaires que nous avons initiée lors de notre dernière Assemblée Générale a rencontré un certain niveau de succès auprès des adhérents, mais ne permettra pas de sécuriser de financements pérennes à la hauteur de nos besoins en frais de fonctionnement. J'appelle ainsi à votre active participation au débat qui est devenu nécessaire et urgent pour que nous décidions ensemble du devenir de notre Association.

### **Marie-Guite Dufay**

*Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté  
Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée*



# Les temps forts de l'année

# 2022

...pour l'Association

...pour la LGV Rhin-Rhône

jan

Auditions régionales Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté par le Conseil d'orientation des infrastructures

Allègement de l'offre du TGV Rhin-Rhône suivant évolution de la crise sanitaire

fév

Remise du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures sur le bilan des investissements et les perspectives de programmation



Pierre-Alain Roche

mar

avr

L'Association enquête sur les déplacements professionnels en TGV



mai

Entretiens bilatéraux avec les adhérents sur les pistes d'évolution de l'Association



jun



L'Association intervient dans le salon Railtech Europe aux Pays-Bas

A l'occasion des Connecting Europe Days à Lyon la Commission européenne annonce un appel à projets pilotes pour développer les services longue distance transfrontaliers

Nomination de Clément Beaune comme Ministre délégué chargé des Transports

jui

août

Démarrage des travaux pour l'actualisation des études socio-économiques de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

Ouverture du 2<sup>ème</sup> appel à projets dans le cadre du nouveau Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

sep



SNCF Réseau

oct

Des travaux sur la ligne Dijon-Aisy entraîne d'importantes modifications de la circulation du TGV Rhin-Rhône

nov

L'Association envoie un dossier complet au Conseil d'orientation des infrastructures pour sa nouvelle mission sur la programmation des investissements



Union européenne

Assemblée Générale de l'Association en présentiel à La Jonxion (Meroux)

Le Conseil européen adopte sa position sur la révision de la réglementation du RTE-T

déc

## Résumé des activités

L'année 2022 devait être déterminante pour les suites du projet de la LGV Rhin-Rhône dans la mesure où le Conseil d'orientation des infrastructures était appelé à réexaminer le calendrier pour l'achèvement de la branche Est dans le cadre d'un rapport global commandé par le gouvernement. Finalement ce rapport s'est révélé être un exercice en deux temps dont les recommandations concernant la programmation des investissements dans les transports ne devaient être formulés qu'en 2023. L'enjeu principal pour l'Association consistait ainsi à assurer que l'actualisation des études socio-économiques de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est conduite par SNCF Réseau afin d'alimenter les travaux du Conseil se déroule à temps, et de la manière la plus favorable à la juste analyse du projet.

L'année devait également être déterminante pour les futures orientations de l'Association, avec le lancement d'une large réflexion sur les pistes d'évolution potentielles. Cette réflexion avait pour objectif d'identifier une feuille de route pour l'évolution de l'Association qui pouvait être mise en œuvre dès 2023.

Les principales actions entreprises dans ce contexte sont résumées ci-après, en fonction des thématiques stratégiques qui guident et orientent les travaux de l'Association.

### Terminer la deuxième phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

Le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) a rendu le 16 mars 2022 son rapport sur le bilan des investissements dans les transports sur la période 2019-2022 et les perspectives pour la programmation sur les prochains quinquennats. Le rapport s'est appuyé sur des fiches produites par les porteurs de projets, dont le dossier soumis par l'Association, ainsi que sur des échanges avec les acteurs locaux à l'occasion de 17 réunions organisées en région. Le sujet de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est a été évoqué lors des réunions qui ont eu lieu début janvier dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, et l'Association a participé à la deuxième de ces rencontres.

Le rapport du COI ne proposait pas d'orientations spécifiques pour les prochaines périodes de programmation des investissements, celles-ci devant faire l'objet d'un deuxième rapport dont les travaux ont démarré en octobre 2022. Néanmoins, le COI a rappelé que le réexamen de l'achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône avait été explicitement prévu lors du débat parlementaire sur la loi d'orientation des mobilités. En conséquence le COI a souligné l'importance de pouvoir disposer des résultats de la réactualisation des études socio-économiques de la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est demandée à SNCF Réseau par le Ministre chargé des transports en juillet 2021, afin de se prononcer sur le projet.

Après une première réunion de cadrage au mois d'avril lors duquel l'Association a pu peser sur le contenu du cahier de charges, la nouvelle actualisation des études socio-économiques a été véritablement lancée par SNCF Réseau en juillet. Prises en charge à 100% par l'Etat, la convention de financement des études a prévu que les partenaires des études précédentes, à savoir les Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que l'Association, soient invités à certaines réunions techniques durant le déroulé des études. A ce titre l'Association a participé à quatre réunions techniques entre juillet et décembre lors desquelles des avancées importantes ont pu être obtenues en ce qui concerne l'étendue des scénarios étudiés, la prise en compte de l'amélioration des correspondances permise par le projet, et les méthodologies utilisées pour évaluer ses apports.

Compte tenu de la nature critique de ces nouvelles études pour le devenir du projet, les deux Régions et l'Association se sont accordées sur la nécessité pour l'Association de se faire accompagner dans le suivi des études par un bureau conseil spécialisé dans l'économie des transports. L'Association ne disposant pas des ressources nécessaires sur ses fonds propres, l'Assemblée Générale de l'Association a approuvé lors de sa réunion du 16 novembre 2022 la majoration de la cotisation pour 2022 des deux Régions de 20 000 euros par Région afin de lui permettre de contracter des prestations de service à cet effet.

Sans attendre les résultats des nouvelles études socio-économiques qui ne devaient pas être restitués avant le premier trimestre de 2023, l'Association a transmis au COI en décembre un dossier actualisé sur la 2<sup>ème</sup> phase de la branche Est, en rappelant les résultats favorables des études menées en 2017-18 et en mettant en avant la manière dont le projet répond aux critères fixés par le COI pour les besoins de son analyse.

## **Rentabiliser les investissements déjà réalisés**

Avec la levée des dernières restrictions liées à la crise de la covid-19, l'année 2022 a vu le retour progressif de l'offre du TGV Rhin-Rhône à son niveau nominal et l'Association a suivi cette évolution en produisant des analyses ponctuelles de la desserte proposée par SNCF Voyageurs tout au long de l'année. L'Association a décidé de mettre fin en 2022 à un autre outil de suivi de l'offre du TGV Rhin-Rhône, à savoir le rapport annuel de l'observatoire des prix du TGV Rhin-Rhône dont la huitième édition couvrant l'année 2021 a été diffusé en janvier 2022. Cette décision a été prise face à la multiplication des tarifs du fait des différentes cartes désormais proposées par la SNCF qui rendent le suivi et la comparaison des prix de plus en plus complexe.

Le groupe de travail sur la desserte du TGV Rhin-Rhône mis en place par l'Association à la suite des orientations décidées par l'Assemblée Générale s'est réunie pour la troisième fois le 18 février 2022. Cette réunion était consacrée principalement à un échange avec des représentants de la SNCF (axe TGV Sud-Est pour les circulations est-ouest et axe TGV Est l'Européenne pour les circulations nord-sud) sur la desserte du TGV Rhin-Rhône. A la suite de cette réunion, l'Association a poursuivi les actions convenues par le groupe, notamment le collecte des données sur le potentiel de la demande afin de disposer d'éléments concrets pour le besoin des échanges avec les opérateurs ferroviaires. A cet effet, l'Association a interrogé les bases de données des différents observatoires touristiques et mené une enquête auprès des entreprises des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est avec le concours des partenaires économiques (CCI et MEDEF) de ces deux régions. Après un travail d'épurement et de retraitement des données récoltés, les résultats de cette enquête ont été synthétisés dans l'optique d'une restitution prévue pour le groupe de travail dans les premiers mois de 2023.

L'ouverture à la concurrence des services librement organisés sur le réseau à grande vitesse français est devenue une réalité à la fin de l'année 2021 avec le lancement des services par l'opérateur national italien Trenitalia et l'annonce de nouveaux services à suivre par l'opérateur national espagnol Renfe. S'appuyant sur les éléments issus de son groupe de travail, l'Association s'est approchée de ces deux opérateurs afin de sonder leurs objectifs de développement de l'offre en France et de proposer son concours pour étudier de nouveaux services empruntant la LGV Rhin-Rhône. Un mini-dossier a été envoyé à chaque opérateur avec un exemple d'un service qui pourrait être envisagé, accompagné par une analyse succincte du potentiel du marché. Les contacts ainsi établis devront s'approfondir en 2023.

## **Valoriser la dimension européenne**

La révision de la réglementation du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) a poursuivi son chemin au sein des institutions européennes en 2022 et l'Association a participé à divers événements organisés par celles-ci afin de tenir les parties prenantes au fait de l'avancement de l'initiative. Des notes ont été diffusées aux adhérents résumant les points importants pour ce qui concerne la place de la LGV Rhin-Rhône dans le futur RTE-T.

Dans le cadre de la réflexion menée sur les pistes d'évolution de l'Association (voir plus loin), des recherches ont été menées sur les financements européens potentiellement mobilisables pour des éventuels futurs projets. A cet effet l'Association a participé au lancement du nouveau programme Interreg VI A France-Suisse et a exploré les possibilités offertes par le programme Interreg VI B Europe du Nord-Ouest. En tant que membre du comité scientifique du GECT Alliance interrégionale pour le corridor Rhin-Alpin l'Association a collaboré, par ailleurs, au développement d'une proposition de projet dans le cadre du programme Europe du Nord-Ouest sur le verdissement du corridor, dans la perspective d'une future participation.

## **Redéfinir les branches Sud et Ouest de la LGV Rhin-Rhône**

Alors que la révision de la réglementation du RTE-T proposée par la Commission européenne inclut bien la branche Est de la LGV Rhin-Rhône il n'en est pas de même pour les branches Ouest et Sud dont la réalisation n'est plus considérée comme envisageable par la Commission européenne avant les échéances fixées pour le RTE-T. L'Association a saisi la Commissaire aux transports afin d'attirer son attention sur les conséquences de cette modification, et continuera de suivre ce sujet en 2023.

## **Animer et renforcer le projet associatif**

Pour la première fois depuis trois ans, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue en présentiel le 16 novembre 2022 à la Jonxion (Meroux). A cette occasion, les adhérents ont validé une feuille de route pour ouvrir un nouveau chemin pour l'Association, tout en continuant de traiter les sujets essentiels. La feuille de route proposée consiste à développer des projets et études sur des thématiques spécifiques qui seraient financés par des participations supplémentaires de la part des adhérents et aussi des non-adhérents, complétées le cas échéant par des financements européens. La proposition de feuille de route ainsi adoptée était issue d'une série d'échanges menées avec les adhérents entre janvier et octobre 2022, soit au sein d'un groupe de travail mis en place à cet effet, soit lors des 19 réunions bilatérales conduites individuellement avec les adhérents pendant cette période.

L'Association a participé à douze évènements en lien avec ses missions en 2022, dont des conférences, colloques et tables rondes traitant des sujets comme le programme des transports des candidats à la Présidence de la République, les mobilités et le tourisme transfrontalier, les impacts socio-économiques des lignes à grande vitesse, et l'ouverture à la concurrence des liaisons ferroviaires à grande vitesse. Des notes résumant les principaux enseignements de ces diverses manifestations ont été partagées avec les adhérents de manière régulière au cours de l'année. Au niveau international, l'Association a intervenu dans le salon Railtech Europe à Utrecht avec une présentation en séance plénière sur les enjeux de développement des services internationaux à grande vitesse, suivi par une table ronde avec des acteurs européens concernés par cette thématique.

L'Association a poursuivi en 2022 la publication de son bulletin d'informations « Trans Europe Infos » dont neuf numéros ont été diffusés aux adhérents par courriel et via le site Internet transeuropetgv.net.

## Les chiffres clés de l'année 2022

19

réunions bilatérales conduites avec les adhérents pour identifier des pistes d'évolution pour l'Association

1700

nombre de voyages en TGV réalisé chaque mois par les entreprises sondées par l'Association

5

nouvelles liaisons grande vitesse mises en place par Trenitalia en concurrence avec la SNCF sur le territoire français

310M€

montant du budget du programme Interreg Europe du Nord-Ouest pour la période 2021-27

70%

pourcentage des fonds du MIE pour 2021-27 qui seront alloués pendant les 3 premières années du programme

>200

montant, en Mds€, des besoins d'investissements sur 10 ans identifiés par les interlocuteurs rencontrés par le COI

## **ASSOCIATION TRANS EUROPE TGV RHIN-RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

Centre d'affaires Azap ! Jonxion 1  
1 avenue de la Gare TGV – CS 10600 – 90400 MEROUX  
Tél : +33 3 84 21 18 01  
Courriel : [secretariat@transeuropetgv.net](mailto:secretariat@transeuropetgv.net)  
Internet : [www.transeuropetgv.net](http://www.transeuropetgv.net)  
Twitter : @TransEuropeTGV

### **Présidente**

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

### **Vice-Présidents**

1<sup>er</sup> Vice-Président : Jérôme END, Conseiller Régional, Région Grand Est  
Trésorier : Alain ALBIZATI, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bourgogne-Franche-Comté  
Secrétaire : François REBSAMEN, Président de Dijon Métropole  
Vice-Président : Yves GOEPFERT, Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération

### **Présidents d'Honneur**

Jean-Marie BOCKEL, Ancien Sénateur  
Jean-Pierre CHEVENEMENT, Ancien Ministre d'Etat  
François REBSAMEN, Maire de Dijon, Président de Dijon Métropole

### **Secrétaire Général**

Paul LESLIE